



« Bougeons autrement,
la meilleure énergie, c'est la nôtre ! »

8 mauvaises raisons de ne pas se déplacer à vélo, et explications...

1. le vélo en ville, c'est dépassé

Faux ! Dans de nombreuses villes d'Europe, le déplacement à vélo prend de plus en plus d'ampleur : à Copenhague (exemple des « autoroutes » pour cyclistes), Cologne, Milan... En France, après de nombreuses villes comme Strasbourg, Nantes, Grenoble, Chambéry, Rennes, Bordeaux, Besançon, Mulhouse, Dijon, La Rochelle, Toulouse, c'est maintenant Pau qui l'a compris : le vélo est un moyen de transport urbain rapide, excellent remède contre les embouteillages, la pollution atmosphérique, le bruit, ...

Le vélo est un mode de déplacement individuel efficace qui répond aux aspirations actuelles. Le système « IDEcycle » de vélos en libre service mis en place à Pau depuis septembre 2010 connaît un succès notable : après 2 mois d'existence, on comptait déjà 262 abonnements annuels, 1324 abonnements occasionnels et plus de 7000 emprunts de vélos (source : Site « La République des Pyrénées » du 25/11/2010).

2. le cyclisme urbain, ça ne fonctionne que dans le nord

Faux ! On rencontre des exemples de villes cyclables dans toute l'Europe, dans les pays latins comme les pays anglo-saxons, en France comme ailleurs. Tout est une question de volonté politique. Dans des villes italiennes comme Ferrare ou Bologne, la part des déplacements urbains à vélo est plus élevée qu'à Berlin ou Francfort. Dans toutes les villes (même du sud !) qui ont eu le courage de modérer la circulation motorisée et de faciliter l'usage du vélo, la population retrouve rapidement le plaisir de se déplacer à bicyclette, en sécurité.

3. le vélo c'est fatiguant

Faux ! C'est moins fatiguant que la marche à pied ou le stress d'un embouteillage. Rouler à bicyclette en ville, c'est augmenter son autonomie sans se fatiguer. Aller chercher son pain à vélo, ce n'est pas un étape du tour de France ! Plus de la moitié des déplacements urbains sont inférieurs à 3 km. Pédaler régulièrement augmente la résistance physique. Et la sensation de fatigue ressentie au début disparaît ensuite rapidement.

00 4. impossible de faire ses courses à vélo

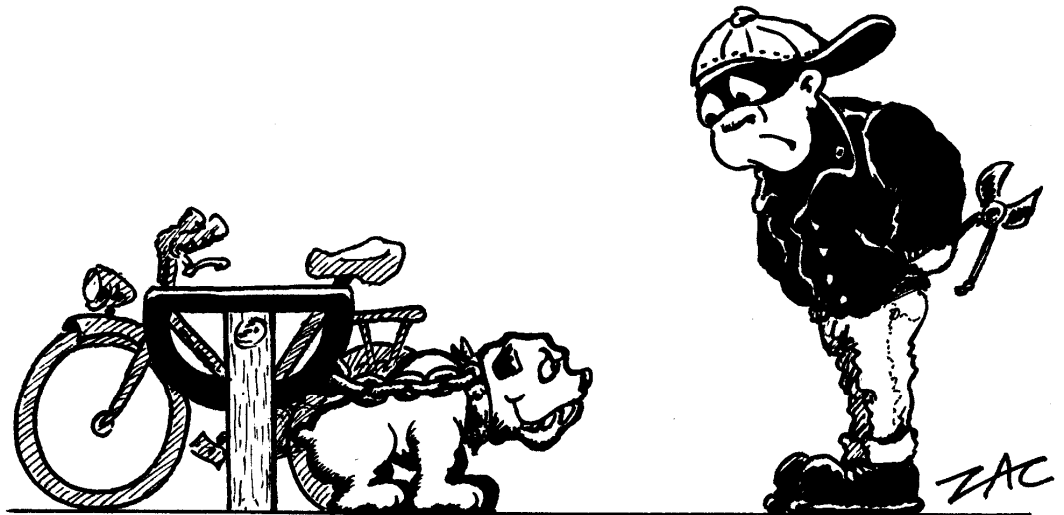
Faux ! On peut faire ses courses ailleurs que dans un hyper-marché. Quand nous comparons les prix, n'oublions pas d'intégrer nos frais de transports, et comparons ceux relatifs à notre voiture à ceux insignifiants de notre vélo.

À vélo, on choisit de faire ses courses un peu plus souvent mais à proximité. Il existe une vaste gamme de sacoches, paniers, sacs à dos, et même caddies ou carrioles, pour faire ses courses à vélo. On peut facilement transporter 10 à 20 kilos d'achats à vélo. En moyenne, les cyclistes sont de meilleurs clients des commerces en centre ville, que les automobilistes : ils achètent 30% de moins par visite, mais viennent 2 fois plus souvent.

00 5. impossible d'éviter les vols de vélo

Faux ! Le vol de vélo n'est pas une fatalité. En attachant son vélo à un point fixe, dans un endroit bien en vue et fréquenté, avec un cadenas haute sécurité en U, le risque est quasiment nul. Par ailleurs, le marquage des vélos avec un « Bicycode » est maintenant pratiqué un peu partout en France, et même à Pau depuis 2 ans, à l'occasion de la Fête du Vélo, grâce à un partenariat entre « Pau à Vélo » et Intersport.

Le marquage permet à la fois la prévention des vols et la restitution du vélo à son propriétaire, s'il a été volé et retrouvé.



L'APPUI-VÉLO ANTIVOL

00 6. à vélo on se prend la pluie

Faux ! Il ne pleut pas en continu plus à Pau qu'autre part ! On a souvent l'occasion d'attendre l'éclaircie pour sortir à vélo, et on peut garder sur soi le matériel qui permet de s'affranchir des petits désagréments de la pluie (sur-pantalons imperméables ou cape...).

En utilisant quasi quotidiennement son vélo, on constate que la protection contre la pluie est nécessaire à peine plus de 15 fois dans l'année.

7. le vélo en ville, c'est très dangereux

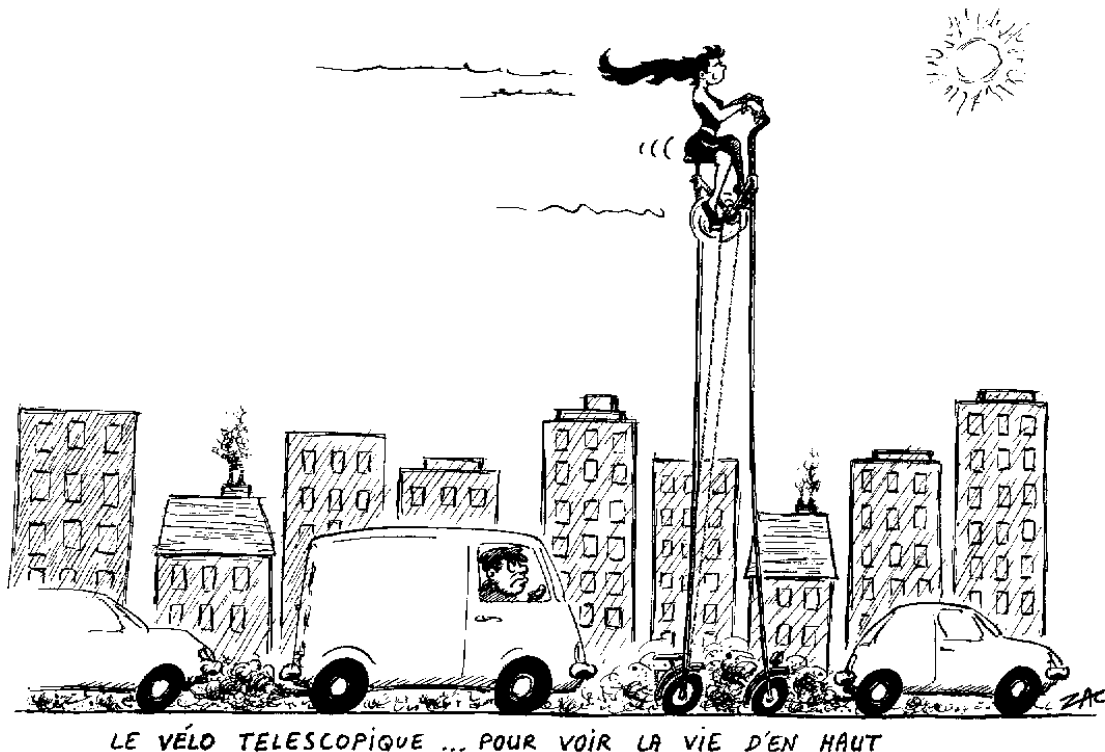
Faux ! Les statistiques d'accidents urbains montrent qu'utiliser un deux-roues à moteur est effectivement très dangereux. Mais rouler à vélo est 8 fois moins risqué que sur un deux-roues motorisé, car les cyclistes ne font pas d'excès de vitesse. Un rapport récent (chiffres de la sécurité routière 2009) indique que seulement 5,5% des blessés graves et 4,5% des tués dans des accidents de la circulation sont des cyclistes.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le nombre moyen d'accidents mortels par an pour la période de 2004 à 2008 est malheureusement de 2 pour les cyclistes, alors qu'il est de 8 pour les piétons, 27 pour les automobilistes, et 15 pour les motocyclistes et autres (Source : Site de la Sécurité Routière). « Pau à Vélo » recommande la prudence et le respect du code de la route à tous les usagers.

8. on inhale beaucoup de pollution à vélo, plus qu'en voiture

Faux ! Comme n'importe quel citoyen le cycliste urbain est soumis aux risques de la pollution atmosphérique, causée essentiellement par les gaz d'échappement des véhicules motorisés en circulation. L'automobiliste, « branché » presque en direct sur le pot d'échappement du véhicule qui le précède, absorbe 3 fois plus de monoxyde de carbone et 2 fois plus de benzène (cancérogène) ou de toluène que le cycliste (Source : Club des Villes Cyclables).

Le cycliste, en tête de file aux feux tricolores (grâce aux sas vélos) et le nez plus loin (parce que plus haut) des pots des véhicules, est moins (et moins longtemps) exposé que l'automobiliste



L'association « Pau à Vélo » remercie ZAC pour son aimable autorisation d'illustration de ce tract par ses dessins.



Le Vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport

« Pau à Vélo », pour quoi faire ?

Née en décembre 2002, l'association regroupe des cyclistes de l'agglomération paloise pour promouvoir ensemble le vélo comme moyen de transport en ville. Pour cela, elle souhaite des infrastructures adaptées et cohérentes. Elle informe les cyclistes actuels et potentiels de l'existant et recherche leurs propositions pour les aménagements futurs.

Les actions de « Pau à Vélo »

- *Dialogue avec les élus de l'agglomération sur les questions de circulation* : « Pau à Vélo » est devenu un interlocuteur incontournable qui préconise de nouveaux aménagements cyclables ou donne son avis sur les projets en cours.
- *Charte vélo* : Etablie par « Pau à Vélo » lors des dernières élections municipales, la charte vélo liste 12 actions prioritaires favorisant la pratique du vélo urbain. Soumise aux candidats des 14 communes de l'agglomération, 7 maires actuels se sont positionnés sur ses différents points. Cet écrit sert de base aux échanges avec eux.
- *Incitation à la pratique du vélo* : Sensibilisation du public aux avantages individuels et collectifs des déplacements cyclables. Partenariat avec les établissements scolaires pour la sécurité des élèves cyclistes. Balade familiale organisée le premier dimanche de chaque mois. « Pau à Vélo » a initié le plan « vélo malin », qui indique les voies aménagées ou non, conseillées ou déconseillées pour la pratique du vélo urbain dans l'agglomération.

« Pau à Vélo » a besoin de vous !

Depuis 2002, le Gave a coulé sous les ponts : « Pau à Vélo » compte maintenant près de 300 membres, mais nous souhaitons réunir le maximum de cyclistes pour définir au mieux les aménagements prioritaires et avoir plus de poids auprès des élus. Si vous estimez que la circulation cycliste doit être plus facile et plus sûre dans notre agglomération, n'hésitez pas à nous rejoindre. Votre apport nous enrichira tous.

Bulletin d'adhésion à découper et à retourner à l'association

« Pau à Vélo » – Centre social de la Pépinière – 6, rue Schuman – 64000 PAU

E-mail : pau@fubicy.org ; Web : <http://fubicy.org/pau> ; Tél. : 05.59.32.26.65

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

NOM : **PRÉNOM** :

Adresse :

Téléphone : **E-mail** :

Souhaite adhérer à l'association (joindre un chèque à l'ordre de « Pau à Vélo »)
20 € (adhésion familiale), 15 € (adhésion individuelle) ou 10€ (étudiants, sans emploi)